Antoine de Jerphanion et Ségolène Missoffe

Dominique de Goutel et Brahim Oubella

**Questionnaire du Collectif Citoyens Fraternels 92, à l’intention des candidats aux élections départementales 2021**

1. **Services de Solidarité Territoriale et accès aux droits**

Par manque de ressources humaines, les Services de Solidarité Territoriale dysfonctionnent et n’assurent pas un accueil et un accompagnement satisfaisants depuis leur réforme en septembre 2019 (cf le rapport de l’IGAS pour l’exemple de l’ASE).

Que prévoyez-vous pour y remédier ? Comment comptez-vous garantir ce droit que constitue l’accès à un travailleur social ? Quelle politique de ressources humaines comptez-vous déployer pour recruter les travailleurs sociaux ?

La dématérialisation des démarches renforce la précarité des personnes les plus vulnérables. Quels moyens prévoyez-vous pour conserver l’accès aux services sociaux du département par téléphone et en se rendant sur place ?

Nous sommes très attachés à l’efficacité des politiques publiques et des dépenses qui en dépendent. Rendre l’administration plus efficace est un chantier immense. En premier lieu, il nécessite un ciblage complet des dysfonctionnements et une écoute attentive aux difficultés rencontrées par les usagers et les agents du département. L’augmentation des moyens humains et financiers peut être une réponse utile mais elle ne peut pourra donner de résultat sans une réorganisation qui revalorisera le travail des agents. Le manque d’effectif s’ajoute à des procédures inutiles et à des tâches peu valorisantes qui peuvent être dématérialisées.

1. **Budget pour l’action sociale**

Quelle part du budget (fonctionnement et investissements) du département prévoyez-vous d’affecter à l’action sociale pour les 6 années à venir (en M€ et %) ? Comment se décompose ce budget ? par type d’aide accordée / action engagée et type de public ? Quelles sont les évaluations des actions menées et comment sont-elles portées à la connaissance du public ?

Prévoyez-vous d’augmenter ce budget d’action sociale pour faire face à l’augmentation de la pauvreté dans notre département ? Quels en seraient les points forts ?

D’ici au budget 2022, nous nous engageons à étudier tous les dispositifs départementaux existants et à rencontrer tous les acteurs de la solidarité. Grâce à ce travail (qui ne peut qu’être partiellement réalisé aujourd’hui vu l’opacité des décisions publiques), nous proposerons un budget adapté aux réalités du territoire et des projets pluriannuels.

*Exemple du budget 2020 :* [*https://www.hauts-de-seine.fr/fileadmin/user\_upload/Mon\_departement/04\_Fonctionnement\_du\_Departement/04.1\_Budget/Les\_documents\_budgetaires/Budget2020/Presentation\_synthetique\_BP\_2020\_Budget\_departemental.pdf*](https://nam04.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.hauts-de-seine.fr%2Ffileadmin%2Fuser_upload%2FMon_departement%2F04_Fonctionnement_du_Departement%2F04.1_Budget%2FLes_documents_budgetaires%2FBudget2020%2FPresentation_synthetique_BP_2020_Budget_departemental.pdf&data=04%7C01%7Cnawal.addihaoui%40msci.com%7Cc7082d9e320f433e11c508d8eedb314c%7C7a9376d47c43480f82baa090647f651d%7C0%7C1%7C637521972483042948%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&sdata=uIhpZLrmh8cHDb1j81CaB4MSlIwTLs1INiaXqgAazuE%3D&reserved=0)

1. **Contractualisation du plan pauvreté**

Le Plan Pauvreté 2016 avait fait l’objet d’une contractualisation entre l’Etat, le Conseil Départemental et le Collectif Citoyens Fraternels 92. Le département des Hauts-de-Seine est le seul, avec celui des Yvelines, à ne pas avoir contractualisé avec l’Etat sur le nouveau Plan Pauvreté ; que prévoyez-vous pour y remédier ?

Nous relancerons les négociations avec l’Etat pour une définir une nouvelle contractualisation.

1. **L’accès au logement des personnes défavorisées**

Le Plan Départemental d’Action pour le Logement et l’Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) est terminé depuis 2018 et n’a pas été renouvelé depuis. Le département des Hauts-de-Seine est le seul dans cette situation ; prévoyez-vous d’en déployer un nouveau ?

Comment prévoyez-vous de favoriser l’accès aux subventions d’aide à la pierre du département pour les projets de créations de logements très sociaux (PLAI et ANAH très social) dans le diffus ?

L’accès au logement est une préoccupation majeure. Nous étudierons tous les dispositifs pour nous assurer de leur efficacité et proposerons un plan de nouveaux investissements ciblés dès l’année prochaine.

1. **Accompagnement mineurs Aide Sociale à l’Enfance**

Dans un rapport de décembre 2020 intitulé “Contrôle de l’aide sociale à l’enfance du département des Hauts-de-Seine”, l’Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) indique dans sa synthèse :

“Le risque le plus lourd résulte de l’accueil de 600 jeunes confiés à l’ASE dans des hôtels prestataires du département. Les conditions d’hébergement y apparaissent médiocres, et le suivi par l’ASE de ces jeunes, à 70 % mineurs, est défaillant. La mission recommande de mettre fin à ces hébergements durables en hôtels et de privilégier des solutions alternatives”.

Prévoyez-vous de mettre fin à ces hébergements durables en hôtels ? Quelles solutions alternatives envisagez-vous ?

Le Département des Hauts-de-Seine doit respecter la loi et assumer ses responsabilités en hébergeant ces enfants dans des centres adaptés avec du personnel qualifié.

*Document :* [*https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2020-007r1-tome\_1\_rapport.pdf*](https://nam04.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.igas.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2F2020-007r1-tome_1_rapport.pdf&data=04%7C01%7Cnawal.addihaoui%40msci.com%7Cc7082d9e320f433e11c508d8eedb314c%7C7a9376d47c43480f82baa090647f651d%7C0%7C1%7C637521972483052942%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&sdata=NPVCk3IYCiWiioz6e7OlwbEKS%2FsPbtOZN6aFN%2F%2FUYME%3D&reserved=0)

1. **Insertion par l’activité économique**

La crise sanitaire a accentué la crise sociale et les personnes en recherche d’emploi sont de plus en plus nombreuses. Le soutien à l’Insertion par l’Activité Economique et à l’Economie Sociale et Solidaire permet d’améliorer l’accès à l’emploi des personnes les plus précaires.

Plusieurs territoires des Hauts-de-Seine (ex : à Asnières, Antony, Colombes) se sont engagés dans la candidature à l’habilitation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) ; pour aller plus loin et présenter un dossier de candidature, le département doit s’engager à soutenir et contribuer au financement. Soutiendrez-vous cet engagement du département dans TZCLD et comment ?

Le Dispositif Premières Heures a été lancé avec succès dans le département. Quel soutien et quels moyens prévoyez-vous d’accorder à ce dispositif ?

Le Département travaillera avec le conseil régional d’Ile-de-France, compétent en matière de développement économique et d’emploi, et avec les communes pour favoriser les initiatives et les dispositifs efficaces pour garantir une réinsertion durable des personnes les plus précaires.

1. **Accès à l’alimentation**

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines, afin de répondre à des enjeux sociaux, environnementaux et de santé. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l’initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, associations etc.). Prévoyez-vous de soutenir l’émergence de tels PAT dans le département ?

À Boulogne-Billancourt, nous proposons la création d’une halle de la gastronomie et d’une des plus grandes fermes urbaines d’Europe (à la place de ce projet, les élus sortants veulent construire un stade surdimensionné de basket professionnel de 5000 places).

Dans les Hauts-de-Seine, nous soutiendrons les projets alimentaires territoriaux partout où cela est possible.

1. **Communication directe avec les citoyens**

Nous constatons que le site internet du Conseil Départemental ne permet pas aux personnes d’accéder à des informations sur l’action sociale, et nous le déplorons. Prévoyez-vous d’y remédier et de transformer ce site internet ?

Oui, bien sûr !